

Productions végétales (fiche nationale)

RNCP40342 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	Licence Professionnelle — Licence professionnelle
Code(s) NSF	118, 210, 211
Formacode(s)	21007, 21317, 12522
Code(s) ROME	A1301, A1302, H1210
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/12/2029

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE · SIRET : 11004401300040

CY CERGY PARIS UNIVERSITE · SIRET : 13002597600015

UNIVERSITE LE HAVRE NORMANDIE · SIRET : 19762762300097

UNIVERSITE CLAUDE BERNARD LYON 1 · SIRET : 19691774400019

UNIVERSITE D'ANGERS · SIRET : 19490970100303

UNIVERSITE DE REIMS CHAMPAGNE-ARDENNE (URCA) · SIRET : 19511296600799

UNIVERSITE D'AIX MARSEILLE · SIRET : 13001533200013

UNIVERSITE DE TOULOUSE · SIRET : 93827139200012

INSTITUT NATIONAL D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR POUR L'AGRICULTURE L'ALIMENTATION ET L'ENVIRONNEMENT · SIRET : 13002622200013

<https://www.institut-agro.fr/>

Partenaires habilités

2 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 1 à former et organiser l'évaluation et 1 à former.

Organisme	SIRET	Habilitation
AGEFASUP	83401260100011	Former et organiser l'évaluation
FORMASUP PROVENCE ALPES COTE D'AZUR	39391439500057	Former

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La licence professionnelle est un diplôme national de l'enseignement supérieur qui confère à son titulaire le grade de licence. Elle confère les mêmes droits à tous ses titulaires, quel que soit l'établissement qui l'a délivrée.

La licence professionnelle poursuit un objectif d'insertion professionnelle et elle est organisée pour favoriser la formation tout au long de la vie.

La licence professionnelle favorise la personnalisation des parcours de formation et offre des dispositifs d'accompagnement pédagogique, en tenant compte de la diversité et des spécificités des publics accueillis en formation initiale et en formation continue.

La licence professionnelle Productions végétales a été créée pour pallier le manque de techniciens en expérimentation végétale et de conseillers en agro-écologie ou en algoculture. Ces métiers ont été identifiés comme

étant en forte tension et auront besoin de personnels formés scientifiquement, en approches expérimentation et agro-écologiques. Les métiers agricoles subissent actuellement une évolution importante en raison des défis (changement climatique, normes environnementales, autonomie protéique, etc.) qui remettent en cause les techniques actuelles et demandent des modifications considérables pour le futur. Axée sur le secteur professionnel qui intervient tout au long de la licence professionnelle, son contenu évolue au même rythme que les besoins permettant ainsi d'accompagner l'adaptation des productions végétales aux défis actuels et futurs.

La personne diplômée d'une licence mention Productions végétales peut être amenée à travailler en autonomie au sein d'une exploitation, d'une coopérative, d'une chambre d'agriculture, d'un organisme technique.

ACTIVITÉS VISÉES

- Réalisation de rapports et présentations sur l'état des productions végétales et les résultats des essais
- Protection des végétaux contre les agents pathogènes et nuisibles et application des pratiques phytosanitaires dans le cadre de la production raisonnée
- Veille informationnelle et actualisation de la réglementation en vigueur
- Conseil et assistance technique des professionnels de l'agriculture (y compris animation de groupe technique) et assistance à la conduite de projet.
- Mise en œuvre des (nouvelles) techniques agricoles (y compris algocultures) et amélioration des productions végétales, y compris sensibilisation et formation des agriculteurs aux concepts d'agriculture raisonnée
- Participation à la gestion technique et administrative d'exploitations agricoles
- Appui aux conseillers technico-économique pour les entreprises agricoles
- Élaboration des diagnostics agro-environnementaux et évaluation des pratiques agricoles
- Mise en place de protocoles expérimentaux et suivi des essais (variétaux, phytosanitaires, nutritionnels, itinéraires techniques, etc.
- Analyse des résultats d'essai et préconisations pour amélioration des cultures
- Enseignement à des publics relevant de la formation professionnelle agricole

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Compétences transversales

- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe
 - Identifier et sélectionner avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet
 - Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation
 - Développer une argumentation avec esprit critique
 - Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française
 - Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non ambiguë, dans au moins une langue étrangère
 - Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder
 - Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte
 - Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs
 - Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives
 - Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet
 - Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique
 - Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité sociale et environnementale
 - Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles
- ##### Compétences spécifiques de la mention
- Planifier le processus de production végétale, les étapes de projets agroécologiques ou de l'expérimentation en fonction des contraintes techniques économiques et environnementales
 - Développer et proposer des solutions techniques innovantes pour optimiser les systèmes de production dans le respect des normes (principes agroécologiques, réglementation environnementale, ...)
 - Expliquer, transmettre, coordonner une équipe pour réaliser les opérations nécessaires.
 - Appliquer des mesures correctives en réponse aux anomalies identifiées dans le fonctionnement, la production végétale ou les performances des exploitations.
 - Gérer la qualité et les différents facteurs impliqués dans le processus de production
 - Rendre compte de l'avancement d'une production des végétaux
 - Faire appliquer les normes de Qualité - Hygiène - Sécurité - Environnement (QHSE) au sein de l'entreprise (RSE,

bien-être au travail)

- Mettre en œuvre des protocoles d'essai selon les Bonnes pratiques d'expérimentation (BPE)
 - Gérer la mise en place d'une norme en gestion du personnel et du système documentaire
 - Faire appliquer par les équipes sous sa responsabilité les mesures de sécurité : port des équipements protection individuelle (EPI), précautions concernant l'utilisation des produits phytosanitaires, mesure de sécurité liées au maniement des outils et engins notamment
 - Respecter les attendus du certificat phytosanitaire (« Certiphyto »)
 - Réaliser un diagnostic technico-économique et environnemental de l'exploitation agricole (sol, état des cultures, qualité d'un produit agro-alimentaire végétal...), en élaborant les critères d'évaluation tenant compte des contraintes réglementaires, des objectifs de durabilité et des performances économiques
 - Identifier les besoins spécifiques de l'exploitant en matière de transition agroécologique, d'évolutions technologiques ou d'adaptations réglementaires
 - Proposer des solutions de production végétale en tenant compte de l'évolution du climat (par exemple, sélection des variétés plus adaptées) et du plan national d'adaptation changement climatique (PNACC3) qui prévoit un diagnostic « stress test » climatique.
 - Œuvrer en faveur d'une réduction des produits phytosanitaires selon le plan Ecophyto II+.
 - Analyser les résultats des observations et des mesures réalisées sur le terrain pour établir un état des lieux précis
 - Faire un retour aux producteurs en synthétisant des résultats de l'audit
 - Concevoir des recommandations stratégiques et technico-économiques adaptées aux besoins et objectifs du chef d'exploitation pour accompagner la reconversion, la diversification ou l'amélioration des pratiques agricoles et améliorer la durabilité du système de production et sa qualité
 - Accompagner à la préparation des référentiels sur les exploitations dans le cadre de mises en place ou de renouvellements de normes qualité de Bonne pratique agricole, de Haute valeur environnementale 3 ou d'Agriculture Biologique
 - Évaluer régulièrement la mise en œuvre des plans d'action, afin de s'assurer de leur bonne réalisation et proposer des actions correctives le cas échéant
 - Mettre en œuvre des protocoles d'essai selon les Bonnes pratiques d'expérimentation (BPE) et réaliser des expérimentations sur des systèmes agricoles (tests de culture, essais de sélection variétale, essais de produits phytosanitaires, gestion et valorisation des eaux) selon des protocoles définis
 - Collecter et analyser les données issues des expérimentations (observations et mesures) pour établir des diagnostics ou cartographies
 - Rédiger des rapports d'analyse, des comptes rendus et des documents techniques destinés à divers publics (internes et externes)
 - Communiquer les résultats et les recommandations de manière claire et adaptée aux différents publics (exploitants, partenaires, institutionnels)
 - Accompagner les agriculteurs dans la mise en œuvre de pratiques agricoles durables, en intégrant les principes de l'agroécologie
 - Sensibiliser les professionnels aux enjeux environnementaux et aux bonnes pratiques agricoles (BPA)
 - Former les publics agricoles à l'utilisation de nouvelles technologies et aux stratégies de transition agroécologique
- Dans certains établissements, d'autres compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser ou compléter celles proposées dans le cadre de la mention au niveau national.
- Pour en savoir plus se reporter au site de l'établissement.

Blocs de compétences

RNCP40342BC01 — Utiliser les outils numériques de référence

LISTE DE COMPÉTENCES

Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP40342BC02 — Exploiter des données à des fins d'analyse

LISTE DE COMPÉTENCES

- Identifier et sélectionner avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation
- Développer une argumentation avec esprit critique

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP40342BC03 — S'exprimer et communiquer à l'oral, à l'écrit, et dans au moins une langue étrangère

LISTE DE COMPÉTENCES

- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non ambiguë, dans au moins une langue étrangère

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP40342BC04 — Se positionner vis à vis d'un champ professionnel

LISTE DE COMPÉTENCES

- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP40342BC05 — Agir en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle

LISTE DE COMPÉTENCES

- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité sociale et environnementale
- Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP40342BC06 — Mettre en place, piloter, gérer et adapter des processus de production végétale, dans le respect des enjeux du développement durable et agroécologique

LISTE DE COMPÉTENCES

- Planifier le processus de production végétale, les étapes de projets agroécologiques ou de l'expérimentation en fonction des contraintes techniques économiques et environnementales
- Développer et proposer des solutions techniques innovantes pour optimiser les systèmes de production dans le respect des normes (principes agroécologiques, réglementation environnementale, ...)
- Expliquer, transmettre, coordonner une équipe pour réaliser les opérations nécessaires.
- Appliquer des mesures correctives en réponse aux anomalies identifiées dans le fonctionnement, la production végétale ou les performances des exploitations.

- Gérer la qualité et les différents facteurs impliqués dans le processus de production
- Rendre compte de l'avancement d'une production des végétaux

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP40342BC07 — Faire appliquer la réglementation du secteur en matière de qualité, hygiène, sécurité et environnement (QHSE)

LISTE DE COMPÉTENCES

- Faire appliquer les normes de QHSE au sein de l'entreprise (RSE, bien-être au travail)
- Mettre en œuvre des protocoles d'essai selon les Bonnes pratiques d'expérimentation (BPE)
- Gérer la mise en place d'une norme en gestion du personnel et du système documentaire
- Faire appliquer par les équipes sous sa responsabilité les mesures de sécurité : port des équipements de protection individuelle (EPI), précautions concernant l'utilisation des produits phytosanitaires, mesure de sécurité liées au maniement des outils et engins notamment
- Respecter les attendus du certificat phytosanitaire (« Certiphyto »)

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP40342BC08 — Réaliser un diagnostic global de l'exploitation agricole et accompagner vers une agriculture durable et respectueuse de l'environnement

LISTE DE COMPÉTENCES

- Réaliser un diagnostic technico-économique et environnemental de l'exploitation agricole (sol, état des cultures, qualité d'un produit agro-alimentaire végétal...), en élaborant les critères d'évaluation tenant compte des contraintes réglementaires, des objectifs de durabilité et des performances économiques
- Identifier les besoins spécifiques de l'exploitant en matière de transition agroécologique, d'évolutions technologiques ou d'adaptations réglementaires
- Proposer des solutions de production végétale en tenant compte de l'évolution du climat (par exemple, sélection des variétés plus adaptées) et du plan national d'adaptation changement climatique (PNACC3) qui prévoit un diagnostic « stress test » climatique.
- Œuvrer en faveur d'une réduction des produits phytosanitaires selon le plan Ecophyto II+.
- Analyser les résultats des observations et des mesures réalisées sur le terrain pour établir un état des lieux précis
- Faire un retour aux producteurs en synthétisant des résultats de l'audit
- Concevoir des recommandations stratégiques et technico-économiques adaptées aux besoins et objectifs du chef d'exploitation pour accompagner la reconversion, la diversification ou l'amélioration des pratiques agricoles et améliorer la durabilité du système de production et sa qualité
- Accompagner à la préparation des référentiels sur les exploitations dans le cadre de mises en place ou de renouvellements de normes qualité de Bonne pratique agricole, de Haute valeur environnementale 3 ou d'Agriculture Biologique
- Évaluer régulièrement la mise en œuvre des plans d'action, afin de s'assurer de leur bonne réalisation et proposer des actions correctives le cas échéant

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP40342BC09 — Conduire des expérimentations pour améliorer la production végétale intégrant de principes d'agroécologie afin d'accompagner, conseiller et former des professionnels vers une agriculture plus durable

LISTE DE COMPÉTENCES

- Mettre en œuvre des protocoles d'essai selon les Bonnes Pratiques d'Expérimentation (BPE) et réaliser des

expérimentations sur des systèmes agricoles (tests de culture, essais de sélection variétale, essais de produits phytosanitaires, gestion et valorisation des eaux) selon des protocoles définis

- Collecter et analyser les données issues des expérimentations (observations et mesures) pour établir des diagnostics ou cartographies
- Rédiger des rapports d'analyse, des comptes rendus et des documents techniques destinés à divers publics (internes et externes)
- Communiquer les résultats et les recommandations de manière claire et adaptée aux différents publics (exploitants, partenaires, institutionnels)
- Accompagner les agriculteurs dans la mise en œuvre de pratiques agricoles durables, en intégrant les principes de l'agroécologie
- Sensibiliser les professionnels aux enjeux environnementaux et aux bonnes pratiques agricoles (BPA)
- Former les publics agricoles à l'utilisation de nouvelles technologies et aux stratégies de transition agroécologique

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Codes NAF :

- A-01 : Produits de l'agriculture et de la chasse et services annexes
- M-72.19Z Recherche-développement scientifique en autres sciences physiques et naturelles (expérimentation végétale)
- A-03.11Z : Récolte de produits marins (algues)
- A-03.21Z : Aquaculture en mer (aquaculture d'algues et autres plantes aquatiques)
- P-85.32Z : Enseignement secondaire technique ou professionnel

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Chargé de mission en agriculture (y compris algoculture)
- Chargé d'études agricoles (y compris algoculture)
- Chargé d'études en développement agricole (y compris algoculture)
- Chef de culture (y compris algoculture)
- Conseiller (et/ou technicien) agricole (y compris algoculture)
- Conseiller agro-éco/agro-environnement/agriculture durable
- Conseiller en produits phytosanitaires
- Contrôleur de culture (y compris algoculture)
- Technicien supérieur de recherche en expérimentation agronomique (y compris algoculture)
- Chargé d'essai
- Assistant de gestion environnement
- Technico-commercial
- Formateur en enseignement agricole (CFA et CFPPA)

En fonction de l'organisation de l'entreprise, le conseiller technique peut

- se spécialiser pour devenir conseiller référent sur une thématique spécifique (adaptation au changement climatique, carbone, biodiversité, sols...)
- prendre la responsabilité du management des équipes techniques

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)

Très élevée (5/5)

Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 5 sur 5.

Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible, Intensité d'embauche
Salaire médian (mensuel)	2 064 €
Familles professionnelles (FAP)	A2X70 — Techniciens et agents d'encadrement d'exploitations agricoles · tension 4/5 (Élevée) A2X90 — Ingénieurs, cadres techniques de l'agriculture · tension 3/5 (Modérée) N0X70 — Techniciens d'étude, recherche et développement · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	8 994
Jugés difficiles à recruter	44 %
Emplois saisonniers	18 %
Familles professionnelles (FAP)	A2X70 — Techniciens et agents d'encadrement d'exploitations agricoles A2X90 — Ingénieurs, cadres techniques de l'agriculture N0X70 — Techniciens d'étude, recherche et développement

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Leur composition comprend :

- une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation
- des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements
- des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements

COMPOSITION DU JURY — VAE

Articles L6411-1 à L6423-3 du Code du travail

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	7 601 €
Selon la branche	7 300 € – 7 601 €
Prise en charge	Branches concernées
7 601 €	Valeur par défaut · 210 branches
7 440 €	CPNE de l'ingénierie, des services informatiques et du conseil
7 338 €	CPNE des Vins et Spiritueux
7 300 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/12/2029
Date de dernière délivrance possible	31/12/2033

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS
RNCP30160

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://www.cyu.fr/>

<https://www.univ-lyon1.fr/>

<https://www.univ-amu.fr/en>

<https://www.univ-angers.fr/>

<https://www.univ-reims.fr/>

<https://www.univ-lehavre.fr/>

<https://www.univ-tlse3.fr/>

Données en open data : Insertion professionnelle des diplômés

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/40342/>

Où se former

Formations référencées	1
Organismes	1
Régions couvertes	1
Prix indicatif	6 800 €

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.